

1 rue de l'égalité
92220 BAGNEUX
Tél 01 55 58 00 91



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

SAVS EHS

SAVS

1 rue de l'Egalité
92 220 Bagneux

Direction :
Emmanuel DUPAS – janvier à mai 2021
Bénédicte CAMPELLO – mai à décembre 2021

Table des matières

I.	PRESENTATION ehs	4
II.	PRESENTATION DE LA STRUCTURE	4
	Points clés	5
	1. Les Missions	5
	2. Les évènements marquants 2021	6
	Accompagnement à la vaccination contre la COVID-19 – début 2021	6
	Renouvellement complet de l'équipe de direction – de mars à septembre 2021	6
	Des départs de professionnels et des postes restés vacants.....	6
	Mise en dispositif du SAMSAH et du SAVS – mars 2021	7
	Journées de travail et de cohésion d'équipe – 9 et 10 décembre 2021.....	7
	Fête de fin d'année – 18 décembre 2021.....	7
III.	LES PERSONNES ACCOMPAGNEES	7
	Points saillants	7
	1. Les personnes accompagnées en 2021	8
	Typologie du public	8
	Profil du public	9
	2. Les admissions	11
	3. Les personnes sorties en 2021	11
	4. L'activité	12
	5. Les modalités d'accompagnement	13
	Types d'accompagnement	13
	Soutien à la régularité des soins	14
	Les thèmes d'accompagnement abordés.....	15
	Les PAP.....	15
	Les séjours extérieurs.....	15
	Les animations	16
	6. Le maintien du lien avec les familles et proches	16
IV.	LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	17
	Points saillants 2021	17
	1. L'organisation de la démarche qualité.....	17
	2. La mise en œuvre du dispositif d'évaluation	17
	3. Le suivi de la surveillance et de la gestion des risques.....	18
	4. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers	18
	5. Le plan d'amélioration continue de la qualité - PACQ	18
	La démarche Rétablissement et place de l'utilisateur.....	19
	La consultation des personnes accompagnées – questionnaire-observatoire.....	19
	La contribution des personnes accompagnées au nouveau projet associatif d'espérance hauts de seine	20
V.	EQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL	20

Points saillants	20
1. Le personnel	20
Les vacances de poste	20
L'absentéisme	21
Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico-social	21
2. Formation des équipes.....	22
VI. MODALITES DE TRAVAIL EN PARTENARIAT	23
Points saillants	23
1. Développement de nouveaux partenariats.....	23
2. Maintien et consolidation des partenariats existants	23
VII. PERSPECTIVES 2022	24
VIII. RESULTATS FINANCIERS 2021	24
Partie I – Analyse du résultat	24
I. Activité	24
II. GROUPE 2 : Charges de personnel	24
a. Charges de personnel salarié	24
b. Autres charges du groupe 2.....	25
c. Autres éléments relatifs aux personnels salariés	26
III. Autres charges d'exploitation	26
a. Groupe 1	26
b. Groupe 3	27
IV. Produits de la tarification	28
V. Produits autres que ceux de la tarification	28
Partie II – Synthèse du résultat	28
I. Détermination du résultat au titre de l'exercice N.....	28
II. Proposition de l'affectation du résultat de l'exercice N.....	28
ANNEXES	29
ANNEXE 1 : Plan d'Amélioration Continu de la Qualité	29

I. PRESENTATION ehs

« La valeur de la personne est placée au-dessus de tout. Nous devons lui donner toutes les chances d'exister, d'aller au bout d'elle-même dans ses choix, dans sa dynamique, dans ses réseaux de relations » - Projet associatif

Espérance hauts de seine, association affiliée à l'UNAFAM, intervient auprès des personnes en souffrance psychique depuis près de 40 ans. Elle s'appuie sur les valeurs fortes de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique de croissance portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même.

Elle a développé son expertise par des projets traditionnels du secteur du handicap et des projets innovants au moment de leur développement, en proposant des services et établissements en regard des besoins des personnes en souffrance psychique :

- ESAT couvrant 3 ateliers : Tertiaire, Restauration et Espaces Verts – 55 personnes – à Bagneux
- Foyer d'hébergement Jean Caurant – 54 personnes – à Bagneux
- Foyer d'accueil médicalisé (FAM) La fontaine des vœux – 32 personnes – à Bagneux
- SAMSAH – 65 personnes – à Nanterre et Bagneux
- SAVS – 52 personnes – à Bagneux et Nanterre
- 2 résidences accueil – 38 personnes – à Malakoff et Suresnes
- 14 appartements associatifs – 29 personnes – à Bagneux, Bourg la Reine, Courbevoie, Nanterre, Villeneuve la Garenne, Clichy, Levallois-Perret
- Convention de gestion de 4 Groupes d'entraide mutuelle (GEM) – 120 adhérents – à Boulogne, Sèvres, Clichy et Asnières

En capacité à se renouveler et repenser son action auprès du public, l'association conduit des changements importants, en :

- initiant une démarche d'actualisation de son projet associatif,
- axant son intervention auprès des personnes par une démarche de Rétablissement,
- accompagnant ses équipes dans une évolution de leurs pratiques,
- anticipant la démarche d'évaluation continue de la qualité des actions qu'elle conduit.

espoir hauts de seine souhaite rendre opérant un accompagnement plaçant chaque personne accompagnée au cœur de son projet de vie, en soutenant son discernement favorisant sa capacité de décider pour elle-même et de poser ses choix. Il s'agit également d'accompagner la mise en œuvre de ces choix, par l'accessibilité aux ressources nécessaires, et par le soutien aux d'opportunités de se réaliser. Cela suppose que nos services soient organisés de manière à ce que cette inclusion sociale soit possible et s'appuient notamment sur l'expression des personnes accompagnées, recherchée dans les échanges quotidiens et avec l'appui d'un questionnaire de satisfaction en novembre 2021.

II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Points clés

- ✓ Un dispositif inclusif
- ✓ Des interventions sur l'intégralité du territoire départemental
- ✓ Un service ouvert 365 jours par an
- ✓ L'adaptation à l'évolution de la situation sanitaire
- ✓ Une équipe qui a connu des mouvements de personnel
- ✓ Une évolution de l'organisation du travail médico-social en antennes

Le SAVS ehs est ouvert depuis 1990.
Il dispose en 2021 d'un agrément de 52 places.

Le SAVS est ouvert 365 jours par an, aux horaires ci-dessous :

Horaires d'accompagnement par le service	Heure de début	Heure de fin
Lundi	09H00	20H00
Mardi	09H00	20H00
Mercredi	09H00	20H00
Jeudi	09H30	19h00
Vendredi	09H00	20H00
Samedi	09H00	20H00
Dimanche	13H00	19H00

Chacun des salariés de l'équipe mobile dispose d'un téléphone portable professionnel qui lui permet d'être joignable sur la totalité de ses horaires de travail, de communiquer avec les personnes accompagnées et de rester en lien avec l'équipe du SAVS.

Un accueil téléphonique est assuré par l'assistante de direction, salariée à temps partiel :

Horaires d'accueil secrétariat/téléphonique	Heure d'ouverture	Heure de fermeture
Lundi	09H30	17H30
Mardi		
Mercredi		
Jeudi	09H30	17H30
Vendredi	09H30	13H00
Samedi		
Dimanche		

1. Les Missions

Conformément au Code d'Action Sociale et des Familles, le SAVS intervient auprès de personnes adultes en situation de handicap dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence. Il dispense un accompagnement socio-éducatif en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

Le SAVS intervient en mettant en œuvre :

- La délivrance d'informations et de conseils,
- Un soutien à la réalisation des actes de la vie quotidienne, domestique et sociale,
- Un appui à l'inclusion dans la cité, à l'exercice de la citoyenneté,
- Un accompagnement à la réalisation de soi dans une activité de journée thérapeutique, scolaire, universitaire, professionnelle ou de loisir,
- Un soutien pour la réalisation du suivi médical,
- La coordination des interventions du réseau de personne.

Les prestations sont délivrées au domicile de la personne, dans tous les lieux où s'exercent ses activités sociales, son suivi de santé, son activité de jour et ses démarches administratives, ainsi que dans les locaux du service.

Le SAVS ehs s'adresse à des personnes adultes en situation de handicap psychique disposant d'une notification d'orientation émise par la MDPH.

Il intervient sur la totalité du territoire des Hauts de Seine.

2. Les évènements marquants 2021

Accompagnement à la vaccination contre la COVID-19 – début 2021

Avec la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'équipe avait été conduite à limiter les animations et les sorties et à proposer des activités dans nos locaux autour d'une activité en groupe, sans la collation traditionnelle et appréciée.

Il en va de même pour les rendez-vous donnés dans nos locaux, certains préférant les remplacer par un échange téléphonique, forcément plus réducteur au niveau de la communication.

L'arrivée des vaccins a été d'une grande aide dès le mois de janvier 2021 pour les sujets à risque (sujets âgés et immunodéprimés) puis pour les personnels médico-sociaux. La couverture vaccinale a amené une évolution progressive des protocoles sanitaires.

Renouvellement complet de l'équipe de direction – de mars à septembre 2021

Dans le cadre du SAVS et du SAMSAH, l'équipe a subi de profonds remaniements, à commencer par le complet renouvellement de l'équipe de direction. Les départs successifs de la cheffe de service du SAMSAH puis du directeur du SAMSAH et du SAVS ont amené la cheffe de service du SAVS à palier momentanément l'ensemble des absences, avant de prendre la direction des deux services et de recruter deux cheffes de service.

Ces changements ont été déstabilisants pour les équipes.

Des départs de professionnels et des postes restés vacants

Le poste de médecin psychiatre, vacant depuis le 01/01/2020, a été pourvu du 01/04/2021 au 21/09/2021. La salariée a choisi de quitter son poste pour des raisons de santé.

L'un des postes d'éducateur spécialisé, occupé par une salariée depuis 2015, est vacant depuis le 26 mars 2021 suite à une évolution de carrière interne à l'association.

Ces départs non remplacés ont privé l'équipe des compétences médicales et socio-éducatives complètes. Ils ont entraîné un suivi de la santé des personnes accompagnées moins précis et un suivi socio-éducatif limitant les accompagnements de confort.

Mise en dispositif du SAMSAH et du SAVS – mars 2021

Sous une direction unique, les deux services d'accompagnement de l'association ehs mutualisent leurs locaux. Compte tenu des deux sites géographiques des antennes de Bagneux et de Nanterre, les postes de chef de service du SAMSAH et du SAVS ont été mutualisés dans l'objectif de limiter les temps de déplacement et la démultiplication des interlocuteurs auprès des partenaires sur le territoire départemental.

Aussi les postes de chef de service SAMSAH et de chef de service SAVS ont été transformés en chef de service antenne Nord-92 (site de Nanterre) et chef de service antenne Sud-92 (site de Bagneux).

Journées de travail et de cohésion d'équipe – 9 et 10 décembre 2021

Le travail d'organisation de l'activité en antenne, initié en mars 2021 s'est prolongé dans la réflexion pour l'organisation des équipes. Pour davantage de cohérence et de coordination dans les accompagnements, les professionnels socio-éducatifs s'appêtent à s'articuler en équipes d'antenne. La richesse de la présence de professionnels SAMSAH et SAVS sur le même site sera exploitée par le partage d'espaces de réflexion communs aux équipes. Pour les personnes accompagnées, il est prévu un élargissement des possibilités d'accès aux animations et aux modulations d'accompagnement selon les besoins de chacun (accès pour les personnes du SAMSAH aux animations en autonomie organisées par le SAVS, et pour les personnes du SAVS aux trajets véhiculés entre leur domicile et le lieu d'animation).

Ce projet a été présenté aux équipes en décembre 2021 pour une mise en application début 2022. Un temps de travail en équipe d'antenne a été organisé à cet effet, suivi d'une activité fédératrice. Chaque antenne a ainsi bénéficié d'une initiation à la Samba au cours de laquelle les professionnels ont expérimenté la découverte d'une activité et la coopération pour produire une chorégraphie. A l'aube de 2022, cette énergie collective s'appête à être transférée dans un travail collaboratif médico-social.

Fête de fin d'année – 18 décembre 2021

Les protocoles sanitaires de l'année 2021 ont amené les personnes accompagnées à limiter leurs interactions sociales et ont généré beaucoup d'inquiétudes. Compte tenu des possibilités laissées par la réglementation en décembre 2021, la fête de fin d'année du SAVS a été maintenue pour permettre aux personnes accompagnées de profiter d'un moment festif à une époque de l'année où certains vivent une solitude accrue. Un buffet-spectacle musical (sur présentation du pass sanitaire) a été organisé avec pour objectif de ré-impulser un peu de légèreté et de permettre un ré-entraînement aux interactions sociales pour les personnes qui se sont le plus isolées pendant la pandémie.

III. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

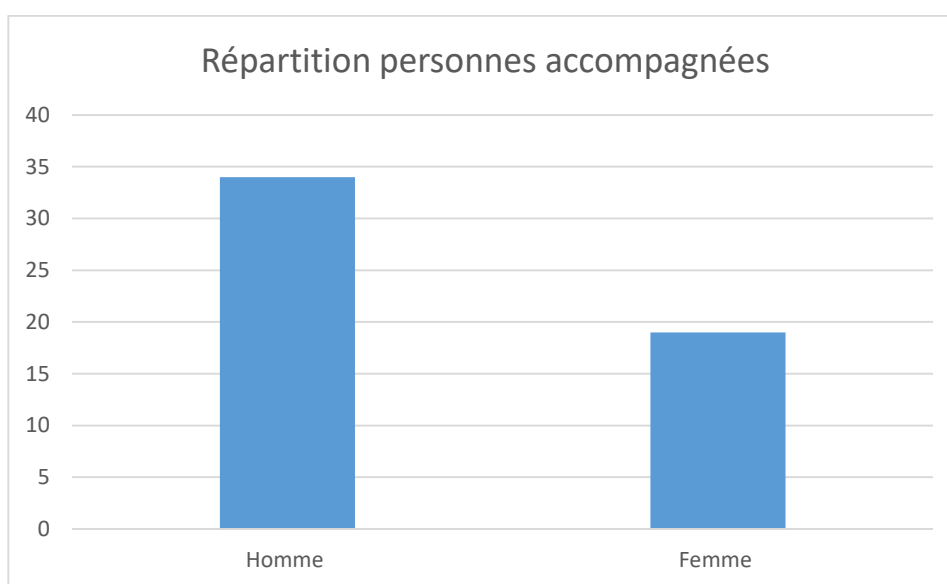
Points saillants

✓ Un public adulte en situation de handicap psychique

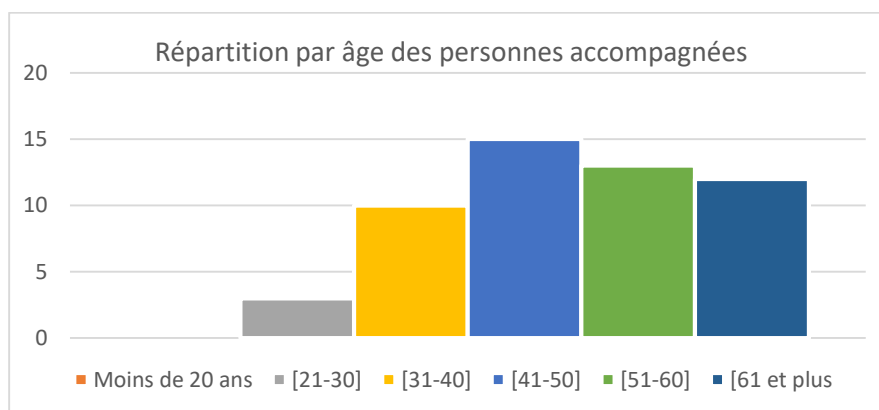
- ✓ Le vieillissement d'une partie du public accompagné
- ✓ La réalisation effective de l'activité prévisionnelle
- ✓ Une modulation de l'accompagnement selon les fluctuations des symptômes et l'évolution des besoins

1. Les personnes accompagnées en 2021

Typologie du public



La répartition d'hommes et de femmes accompagnées (64% d'hommes et 36% de femmes) correspond à une augmentation de 5 points de la proportion d'hommes comparativement à l'année 2020. Cette évolution peu significative pourra avoir une répercussion sur le taux d'actes annuels facilitant l'accès à un suivi gynécologique.



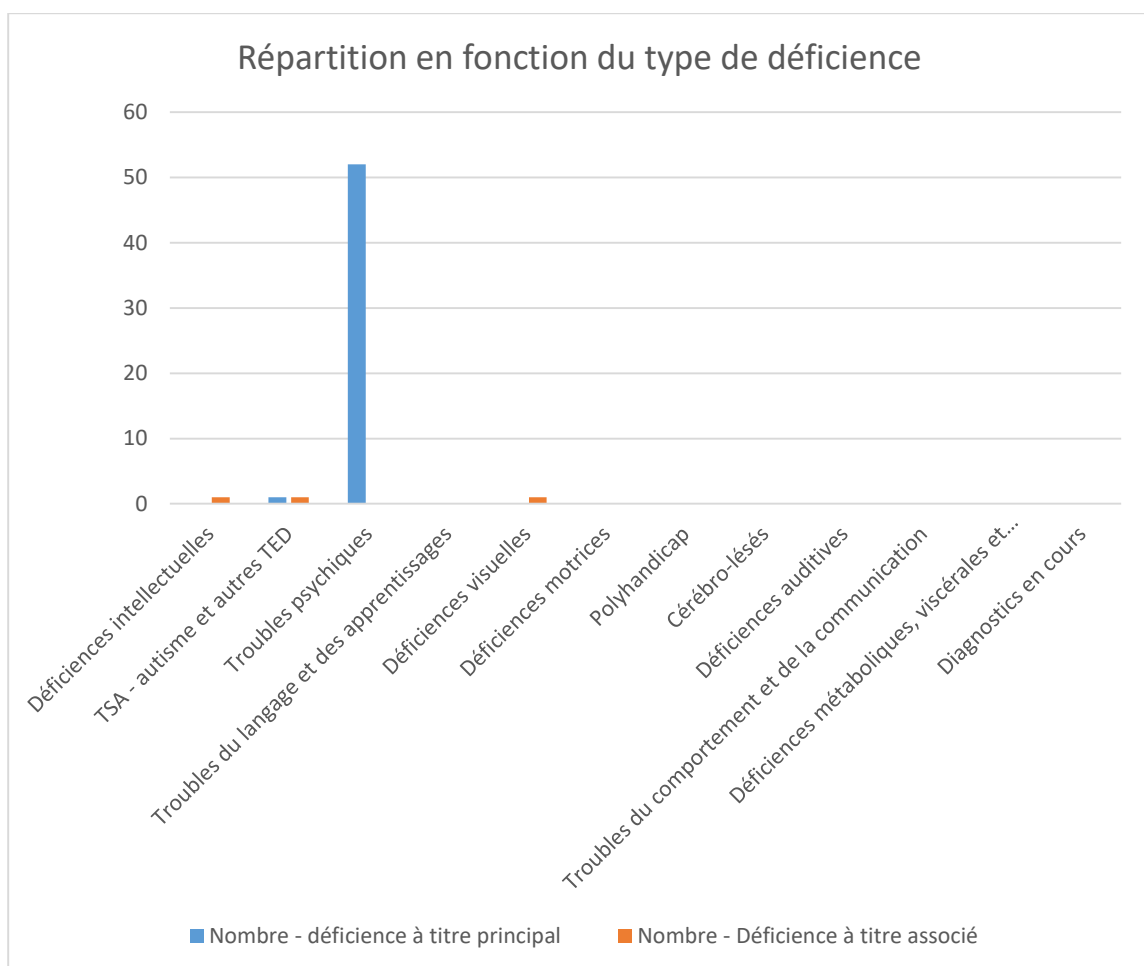
La répartition par tranche d'âge met en avant que la majorité de personnes accompagnées a entre 40 et 60 ans. Il s'agit d'une population dont les troubles psychiques (apparus au début de l'âge adulte) ont eu le temps d'être traités et stabilisés.

Les personnes que nous accompagnons sont sous plusieurs prescriptions médicamenteuses depuis plusieurs années. Elles sont souvent plus fatigables et développent des troubles de la santé somatique plus importants. Ces données sont à mettre en lien avec le volume d’hospitalisation dans l’année et la vigilance accrue de l’équipe quant à l’impact de la pandémie sur les personnes accompagnées en cas de contraction de la COVID-19.

Ces personnes sollicitent les équipes socio-éducatives pour soutenir la stabilisation de leur activité de jour et pour se préparer progressivement au statut de personne vieillissante.

Profil du public

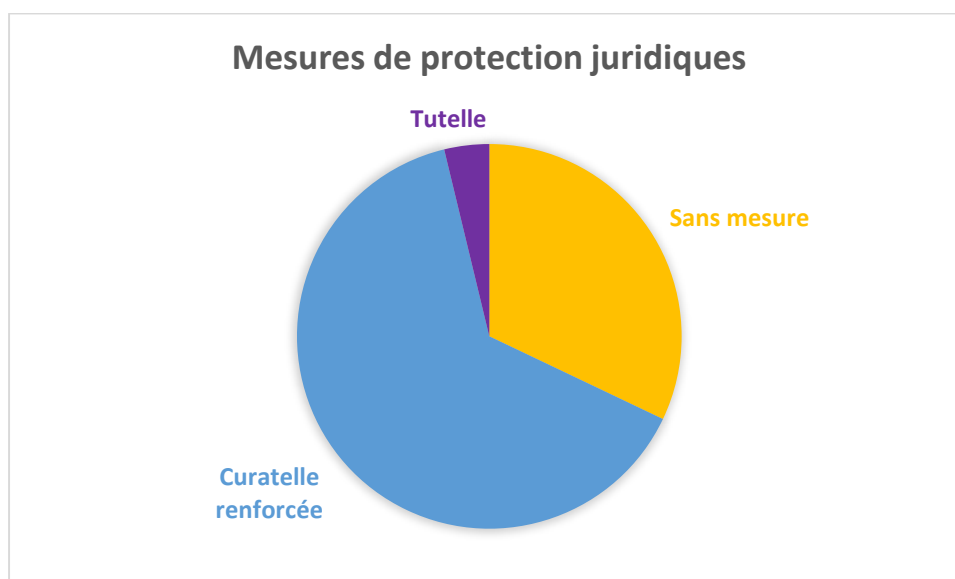
Au 31/12/2021, la totalité des personnes accompagnées au SAVS (53 personnes soit 101,92% de l’agrément) sont ressortissantes des Hauts de Seine.



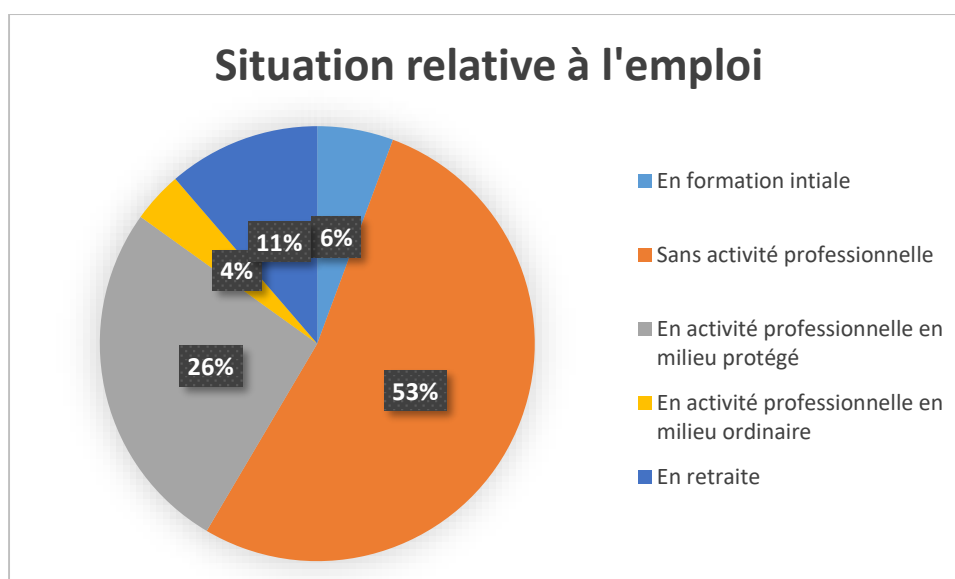
100% des personnes accompagnées présentent un handicap psychique, conformément à l’agrément d’autorisation du SAVS ehs.

Pour 98,11% d’entre-elles il s’agit d’un trouble principal.

5 personnes sont porteuses d’un handicap associé qui font l’objet d’une vigilance par l’équipe et d’une adaptation dans l’accompagnement spécifique du quotidien.



Une grande majorité des personnes accompagnées bénéficie d'une mesure de curatelle. 32% de notre public n'a pas de mesure de protection et gère seul ses démarches administratives et la gestion du budget. Le SAVS intervient en soutien à la fois pour médiatiser les relations de la personne avec son curateur et pour accompagner la gestion autonome le cas échéant.



La moitié (53%) des personnes accompagnées est sans activité de journée. Ces personnes n'ont pas de prescription pour des activités thérapeutiques car soit n'en relèvent pas soit présentent une indisponibilité psychique ou une fatigabilité trop importante. La gestion de leur quotidien occupe alors une place suffisamment importante dans leurs préoccupations et dans leur organisation. En ajoutant à celles-ci 6% de personnes à la retraite, le SAVS rencontre 59% des personnes en milieu de journée pour réserver les rendez-vous de soirée pour les personnes occupées par une activité professionnelle ou universitaire.

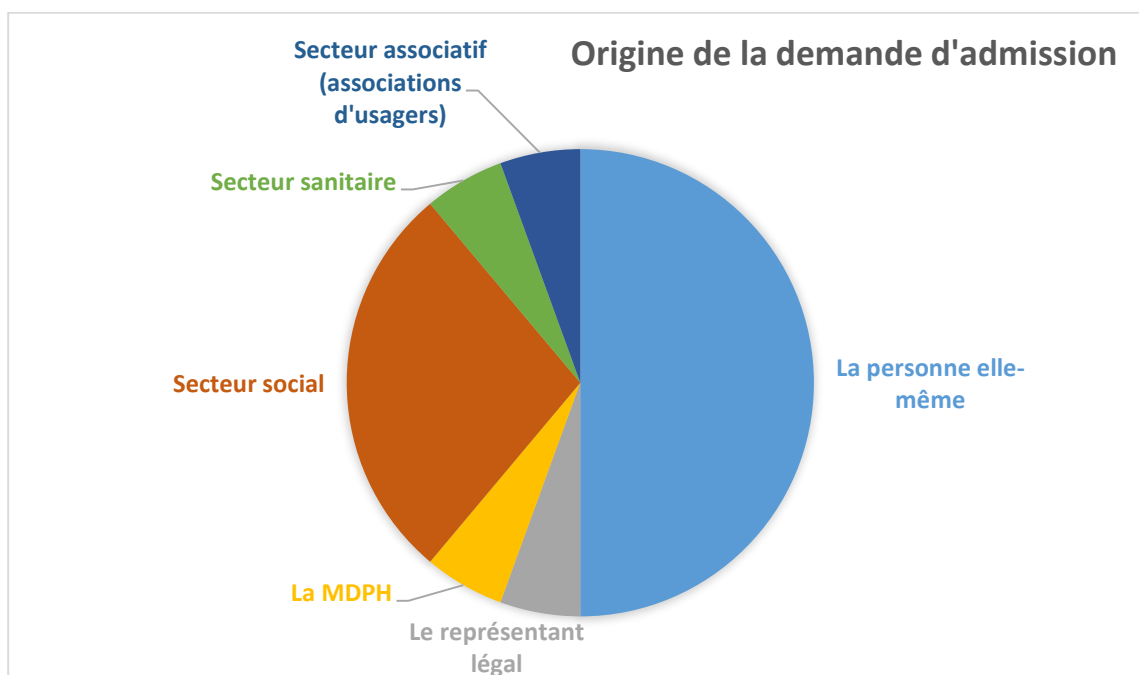
2. Les admissions

Nous considérons ici le nombre de demandes formulées suite à l'obtention de la notification d'orientation, soit 18 dossiers en 2021. 100% des demandes ont reçu une réponse avant le 31/12/2021.

Sur ces 18 demandes :

- 5 personnes sont entrées dans le processus d'admission et ont signé un DIPC. Soit un taux d'admission de 9,62% de l'effectif total et de 27,77% des demandes réceptionnées.
- 1 personne a exprimé son refus de poursuivre le processus d'admission.
- 12 demandes ont été placées sur liste d'attente.

66,67% des dossiers reçus alimentent la liste d'attente et génèrent pour des personnes une attente de solution sans délai prévisible.



La SAVS s'adresse à des personnes dont le niveau d'autonomie est important. Celles-ci ont suffisamment développé leur pouvoir d'agir pour que la moitié des demandes d'admission soit de leur propre initiative.

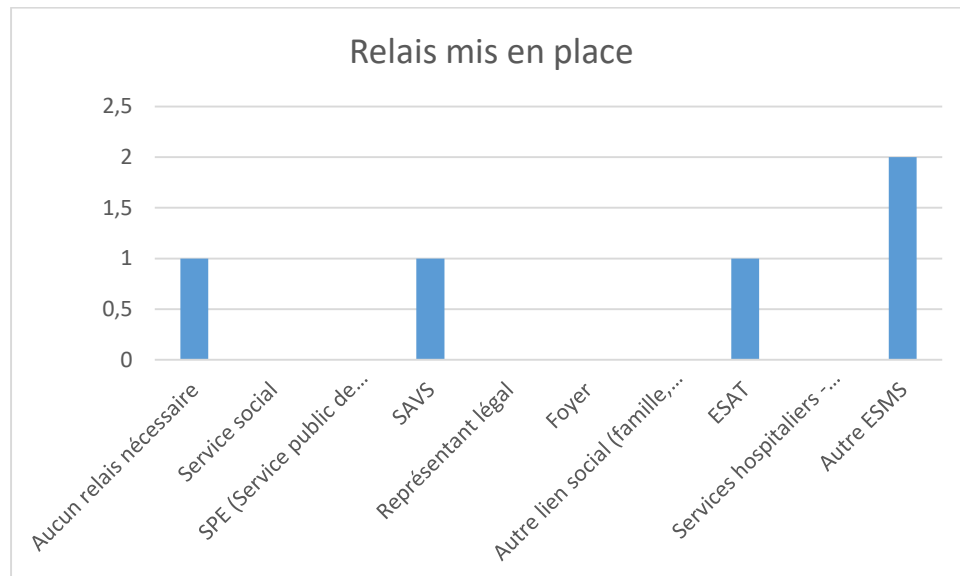
Cette adhésion à l'accompagnement proposé est un préalable qui facilite la mise en place de l'accompagnement.

3. Les personnes sorties en 2021

7 personnes sont sorties du SAVS au cours de l'année 2021 :

- 2 sorties pour raison majeure (décès),
- 2 sorties à l'initiative du SAVS, en conséquence de plusieurs mois sans parvenir à rencontrer la personne qui n'adhère plus au projet d'accompagnement,
- 1 sortie à l'initiative de la personne,

- 1 sortie pour raison de santé psychique et d'un projet d'orientation vers un établissement d'hébergement à la sortie de l'hospitalisation.



4. L'activité

	2017	2018	2019	2020	2021
Total journées	18613	18939	19590	20555	19508
Taux occupation	101,99%	99,98%	103,21%	108,30%	102,78%

Le taux d'occupation pour l'année 2021 correspond aux attendus de 100% et dépasse légèrement cette cible pour atteindre 102,78%. Ainsi, le SAVS compte davantage de journées d'accompagnement réalisées que le nombre de journées théoriques.

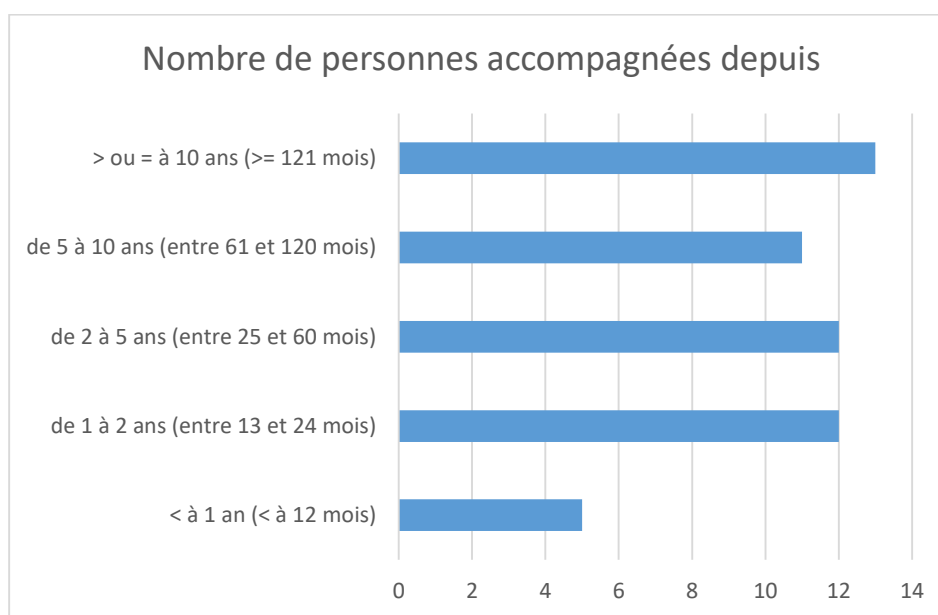
	2020	2021	Evolution %
Nb de personnes signataires d'un DIPC au 31/12	62	53	-14,52%
Nb total de personnes accompagnées dans l'année	71	60	-15,49%
Nb de personnes entrées	6	5	-16,66%
Nb de personnes sorties	10	7	-30%
Taux d'occupation	108,30%	102,78%	-5,09%

Le SAVS dispose d'un agrément pour 52 personnes accompagnées.

Le taux d'activité est supérieur à cet agrément depuis 3 ans, conformément à la demande du Conseil Départemental de pondérer le nombre de places au regard de l'intensité de l'accompagnement

individuel. Depuis décembre 2020, avec l'accord de l'autorité de contrôle et de tarification, nous ne prenons plus en compte le résultat pondéré et revenons progressivement vers le nombre de personnes correspondant à l'agrément. Cela permet à l'équipe de réaliser un accompagnement plus qualitatif.

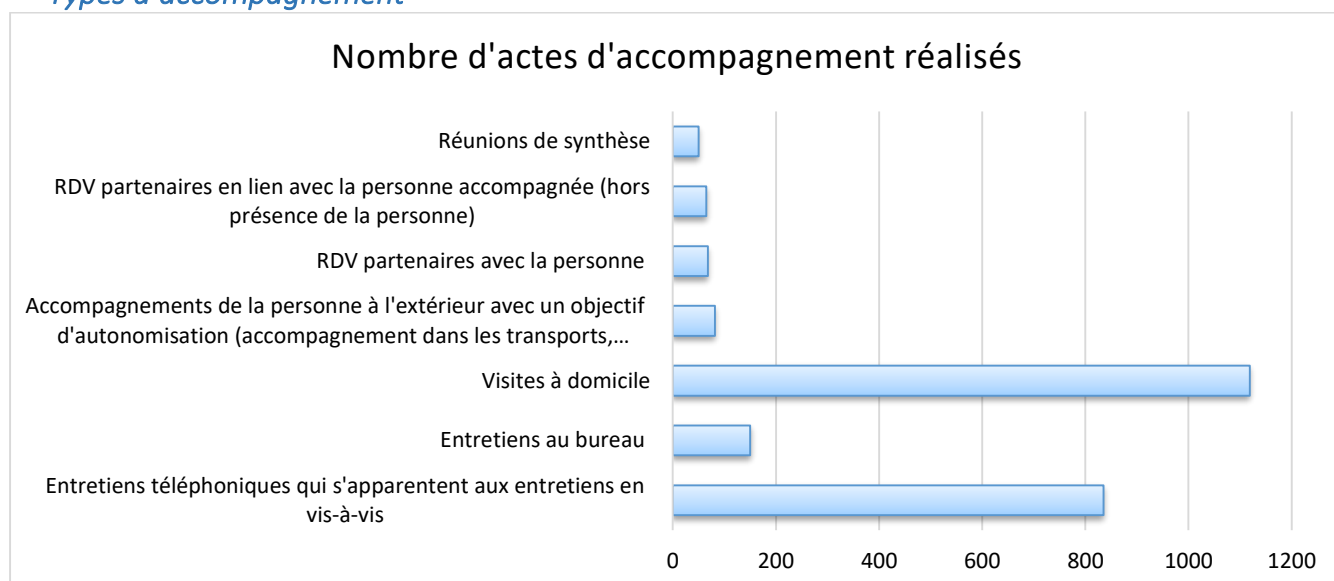
En considérant l'ensemble des personnes accompagnées au 31 décembre 2021, la durée moyenne d'accompagnement depuis l'admission au service est de 5,8 ans et se répartit ainsi :



Le SAVS identifie que certaines personnes, malgré les relais mis en place, conservent le besoin d'une continuité de l'accompagnement pour maintenir leur état stabilisé dans leur logement autonome. Aussi le nombre de personnes accompagnées depuis plus de 10 ans est élevé (il représente 24,5% des personnes accompagnées au 31/12/2021)

5. Les modalités d'accompagnement

Types d'accompagnement



Le SAVS comptabilise 2369 actes d'accompagnement, soit une moyenne de 3,7 actes par mois et par personne accompagnée. Ce volume d'accompagnement a été rendu possible en période de sous-effectif grâce à la collaboration des équipes des deux antennes et la mobilisation des professionnels présents.

L'important volume des actes réalisés par téléphone (35,3%) est due :

- à la conséquence des rendez-vous en distanciel réalisés pendant les périodes de confinement,
- à la poursuite des actes d'accompagnement malgré la contraction de la COVID-19 par les personnes,
- aux modalités d'accompagnement adaptées relativement au déficit de personnel.

Soutien à la régularité des soins

La vacance de poste de médecin psychiatre au SAVS n'a pas permis de mettre en œuvre la visite annuelle pour chaque personne accompagnée initiée en 2019.

L'équipe socio-éducative a maintenu une vigilance et a invité les personnes accompagnées à se tourner davantage vers leur médecins psychiatres et leur généraliste.

Les professionnels se mobilisent également pour faciliter l'accès à l'hospitalisation puis le retour à la vie habituelle. Ils favorisent le contact avec le secteur hospitalier et maintiennent le lien avec la personne pour préparer sa sortie.

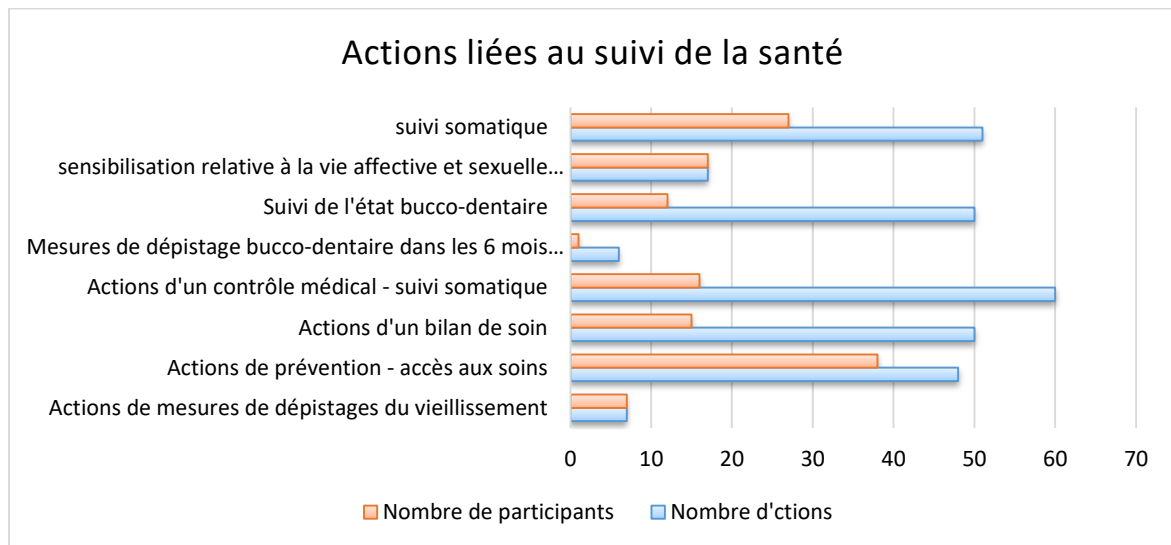
Nombre de journées d'hospitalisation psychiatrique	498
Nombre de journées d'hospitalisation somatique	51
TOTAL JOURNEES D'HOSPITALISATION	549

Nombre de journées d'adaptation en EHPAD, accompagné	550
--	-----

TOTAL DES JOURNEES D'ABSENCE HOSPI + ADAPTATION EN EHPAD	1099
---	-------------

En 2021, le nombre de journées d'hospitalisation s'élève à 549 contre 1133 en 2020. Cette différence de 51,54% s'explique par le besoin rencontré cette année d'accompagner vers l'EHPAD des personnes qui présentent une fragilité du fait de leur vieillissement. Nous avons organisé une période de transition permettant de rassurer les personnes concernées et d'acculturer l'EHPAD aux particularités de leurs nouvelles pensionnaires.

Cette organisation a permis une montée en compétences du personnel de l'EHPAD dans cette résidence et une stabilisation de ces deux situations. Au total, ce sont alors 1099 journées passées en hospitalisation ou en EHPAD, soit une différence de seulement 3% avec l'année précédente.



En parallèle du suivi psychiatrique, les actions d'accompagnement à la santé réalisées en 2021 concernent principalement le suivi somatique des personnes. En effet, leur fragilité et leurs troubles associés génèrent des actions de prévention et d'accompagnement aux rendez-vous le cas échéant, portées par l'équipe socio-éducative.

Les thèmes d'accompagnement abordés

Les projets d'accompagnement du SAVS sont rédigés suite à des entretiens favorisant l'élaboration par la personne accompagnée.

Les domaines d'accompagnement sont :

- Santé
- Vie culturelle et loisirs
- Administratif
- Accès aux droits et citoyenneté
- Budget
- Lien social
- Activité de jour
- Logement
- Hygiène
- Réseau

Les PAP

45 projets d'accompagnement ont été rédigés en 2021, soit 5 nouveaux projets et 40 réactualisations. Laissant 15% de projets en attente de réactualisation après le 31/12.

L'organisation du service, au regard des vacances de poste, a privilégié le maintien des accompagnements à la fréquence de renouvellement des projets personnalisés.

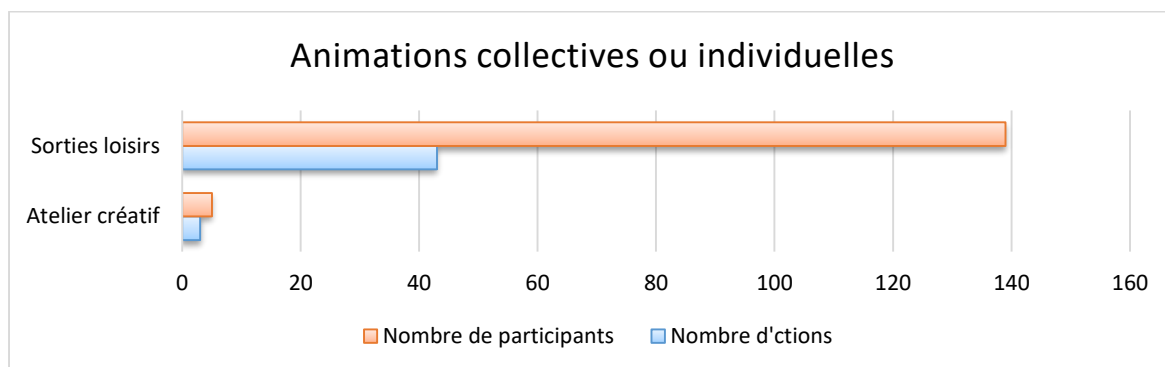
L'objectif d'un taux de 100% de projets réactualisés est maintenu, avec le projet de le réaliser dès 2022.

Les séjours extérieurs

La crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de séjours par le SAVS. Cependant le service a sollicité l'émergence de projets individuel et en a soutenu la réalisation effective.

Nombre de journées pour les séjours en famille	231
Nombre de journées pour les périodes de vacances (séjours adaptés)	29
Nombre de journées pour les vacances ordinaires	8
TOTAL DES JOURNEES DE SEJOUR	268

Les animations



Autant que la réglementation sanitaire l’a permis, le SAVS a maintenu ses activités favorisant le lien social, l’accès aux loisirs et à la culture et la réalisation de soi.

La jauge du nombre de participants a par moments été réduite ainsi que la variété d’animations proposées.

A l’instant de la rédaction de ce rapport correspondant à une accalmie de la crise sanitaire, nous constatons une forte diminution de la participation des personnes aux animations collectives que nous organisons. En effet, les personnes que nous accompagnons ont mis en place de nouvelles organisations pendant les périodes de restriction d’interactions sociales. Certaines ont resserré les liens avec leur famille et passent leur weekend avec leurs proches. Nous privilégions le maintien de leur nouvelle organisation qui souligne la capacité d’adaptation et l’autonomie de ces personnes vis-à-vis du SAVS.

Forts de ce constat, nous continuons cependant de proposer un volume d’animations stable car il correspond au besoin de la population accompagnée par notre service sur plusieurs années. Nous observerons l’évolution de nos indicateurs pour adapter ultérieurement nos propositions si cela semblait justifié.

6. Le maintien du lien avec les familles et proches

L’accompagnement à la vie sociale réalisé par le SAVS comprend si besoin un soutien au lien entre la personne et sa famille. Nous respectons le choix de la personne au sujet de ses propres relations avec sa famille. Ainsi le SAVS soutient :

- L’expression de la personne et sa communication avec sa famille
- La régularité des contacts
- L’organisation de séjours en famille, y compris de voyages à l’étranger pour des événements familiaux.

Compte tenu des modalités d’accompagnement de personnes adultes qui vivent dans leur propre logement, le SAVS ne s’adresse aux familles qu’à condition d’y être introduit par la personne elle-même. Nous utilisons un formulaire renseigné par chacune des personnes, mentionnant leur accord pour que nous communiquions des informations relatives à l’association, au SAVS ou à leur accompagnement. Nous réactualisons à partir de décembre 2021 les données dont nous disposons à ce sujet.

Nous rencontrons les familles au titre de partenaires selon les besoins et en présence de leur proche accompagné par le SAVS.

IV. LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Points saillants 2021

- ✓ Une démarche renforcée au niveau associatif depuis 2019
- ✓ Un suivi régulier au niveau du service
- ✓ L'orientation de l'accompagnement pour favoriser le rétablissement

1. L'organisation de la démarche qualité

Avec l'appui du service Mission Qualité de Nexem, ehs a initié en 2019 la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche a été ralentie au cours de l'année 2020.

Un manuel Qualité a été élaboré en mars 2021, venant fixer les modalités de travail et le cadre de cette démarche. Un comité de pilotage est constitué d'un Administrateur de l'association, de la direction générale et des cadres de direction de l'association.

Dans la suite de l'élaboration du manuel Qualité, un Plan d'amélioration de la qualité (PACQ) est en cours d'élaboration : appuyé sur un PACQ pour l'ensemble de l'association et une déclinaison de PACQ par services et établissements. Ils intégreront toutes les dimensions de la qualité, y compris celles relatives à l'accompagnement des personnes, ainsi que les questions de ressources humaines, de procédures internes.... Ils seront finalisés au cours de l'année 2022.

En lien avec l'évolution actuelle de l'évaluation des établissements sociaux et médicaux sociaux, **espoir hauts de seine** s'est engagée dans cette démarche d'évaluation pour en déployer sa mise en œuvre fin 2022-début 2023 et qui repose sur :

- Un comité de pilotage constitué des cadres de l'association, la direction générale et un administrateur ;
- Des indicateurs recueil des données
- Plans d'amélioration continue de la qualité pour chaque service / établissement de l'association
- Revue trimestrielle et/ou semestrielle des indicateurs
- Rapports d'activités annuels intégrant les indicateurs Qualité

2. La mise en œuvre du dispositif d'évaluation

La dernière évaluation interne du SAVS a été réalisée en juillet 2016.

La dernière évaluation externe a été finalisée en janvier 2012.

A ce jour nous sommes dans l'attente des arrêtés de programmation pour planifier la démarche de déploiement des outils qui seront fournis par la HAS. Dans ce délai, à l'aide des outils de suivi qu'il met en place, le SAVS évalue l'écart entre la situation actuelle et celle constatée à la date de rédaction des rapports. Il met ainsi en œuvre la démarche d'amélioration continue en lien avec le manuel qualité développé au niveau associatif.

3. Le suivi de la surveillance et de la gestion des risques

- ✓ plan bleu / Plan de reprise et de continuité d'activité → mis à jour en 2021
- ✓ événements indésirables dont graves → 0 EIG déclarés en 2021
- ✓ Recueil des plaintes et réclamations, des insatisfactions → 0 plaintes reçues en 2021
- ✓ Bienveillance → La formation de l'intégralité des professionnels à l'accompagnement axé rétablissement en 2021 a initié des actions de réflexion sur la bienveillance qui seront mis en œuvre en 2022
- ✓ Document unique d'évaluation des risques professionnels réactualisé en février 2021 → celui-ci comporte 16 actions d'amélioration, parmi lesquelles 8 actions réalisées + 1 nouvelle action réalisée non prévue

4. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers

- ✓ Recueil de la satisfaction et participation – questionnaire ehs – 20 personnes accompagnées au SAMSAH ont participé, soit 37,73%
- ✓ L'instance de participation des usagers prend la forme de questionnaire annuel. En 2021 pour compléter la participation au questionnaire, 1 réunion d'usagers a eu lieu au sujet de l'organisation des temps collectifs.
- ✓ Le livret d'accueil / réactualisation septembre 2019
- ✓ La charte des droits et libertés → affichage réalisé et vérifié en septembre 2021
- ✓ Le règlement de fonctionnement → actualisation en avril 2016. Le document sera réactualisé à l'issue de travail en cours sur le projet de service.
- ✓ Le contrat de séjour → Actualisation du DIPC en septembre 2021
- ✓ Le projet d'établissement → L'actualisation validée par le Conseil d'Administration a été réalisée en avril 2016. Suite au déménagement dans les nouveaux locaux de Bagneux, le document a été mis à jour en avril 2017. A partir de septembre 2021, un nouveau chantier de réactualisation du projet de service se met en place pour une réalisation effective en 2022 et une finalisation du document en septembre 2022.
- ✓ Personnalisation de l'accompagnement → 84,9% de réactualisations effectives en 2021

5. Le plan d'amélioration continue de la qualité - PACQ

1. Ce qui a été fait au regard des préconisations des dernières évaluations – interne / externe

Le suivi du Plan d'Amélioration Continu de la Qualité a été poursuivi en 2021 au regard des recommandations qui émanent des évaluations. (Cf. annexe 1)

Il est prévu de le réactualiser en 2022 par les actions prévues du DUERP afin de disposer d'un document de suivi des actions plus complet.

2. Ce qui a été fait en 2020 et 2021 au regard de la crise sanitaire

Le SAVS a modifié son fonctionnement au rythme de l'évolution de la réglementation et des préconisations sanitaires.

- ⇒ Mise en place d'outils de suivi des actions, conformément à la procédure prévue au plan bleu
- ⇒ Accompagnement à la vaccination

- ⇒ Ajout du risque sanitaire spécifique dans le DUERP
- ⇒ Rédaction de protocoles
- ⇒ Limitation du nombre de personnes aux activités collectives
- ⇒ Réorganisation des bureaux, mutualisation avec l'Etablissement d'Accueil Médicalisé de l'association de salles permettant le respect de la distance sanitaire pour le maintien de nos réunions
- ⇒ Organisation de l'accompagnement en distanciel

La démarche Rétablissement et place de l'utilisateur

Depuis 2020, **espoir hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du *Rétablissement*.

Souhaitant rendre opérant ce virage qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, ehs a décidé d'accompagner collectivement l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de posture professionnelle. Aussi, un processus de formation continue est engagé, tant par l'apport de connaissances fondamentales (formation socle universelle de 3 jours) que par une formation technique (approches et outils), en passant par un portage associatif des objectifs d'évolution, et de mesure des effets de ces changements.

Ainsi, et malgré un retard pris en raison de la crise sanitaire traversée ces 18 derniers mois, un cycle de formation a débuté en juin 2021 auprès de l'ensemble des cadres de l'association, qui sera décliné auprès de tous les professionnels, au cours du dernier trimestre 2021.

Ce processus de formation constitue le socle d'une démarche de prise de recul et de réflexion sur l'accompagnement proposé auprès des personnes en situations de souffrance psychique, notre juste place, et leur capacité à définir et se saisir de leur propre projet de vie. Ceci de sorte à en tirer une source de croissance au service de la qualité de nos accompagnements et de la satisfaction des personnes accompagnées.

Participation des salariés à la formation 3 jours rétablissement : 7 professionnels dont 3 cadres

La consultation des personnes accompagnées – questionnaire-observatoire

Dans le cadre de sa démarche Qualité, ehs s'engage dans la consultation des personnes qu'elle accompagne au sein de ses services, au sein du SAVS. Un questionnaire de satisfaction des personnes accompagnées a été élaboré et sera transmis à l'automne 2021 à l'ensemble des personnes accompagnées. Ce questionnaire touche l'ensemble des services proposés, accompagnement, vie quotidienne, souhaits des personnes ...

Dans le même temps, les aidants ou proches des personnes accompagnées pourront elles aussi s'exprimer avec un questionnaire de satisfaction.

La restitution de cette enquête large sera la base de travail sur l'actualisation du projet de service afin d'intégrer dans nos pratiques et fonctionnements l'analyse et les besoins des personnes accompagnées, exprimées par elles-mêmes.

Au SAVS, 20 personnes accompagnées et 3 salariés ont répondu au questionnaire.

1 temps collectif d'accompagnement au renseignement de celui-ci a été organisé ainsi qu'un soutien individuel à l'occasion des visites à domicile.

La contribution des personnes accompagnées au nouveau projet associatif d'espérance hauts de seine

Les usagers ont été sollicités à contribuer à l'élaboration du projet associatif. Aucune personne accompagnée au SAVS n'a répondu favorablement à cette invitation.

V. EQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Points saillants

- ✓ Une équipe historiquement stable qui a connu des mouvements de personnel et des vacances de postes en 2021
- ✓ Des professionnels formés et mobilisés

1. Le personnel

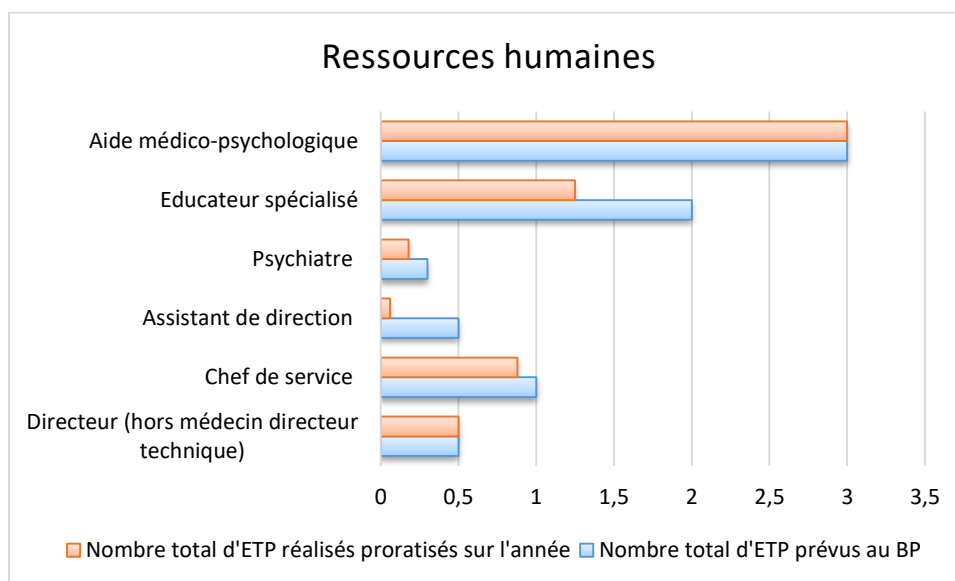
Les prestations du SAVS ont pour objectif d'aider les personnes à la réalisation de leur projet de vie. Cette mission est réalisée par une équipe constituée de professionnels socio-éducatifs (éducateurs spécialisés et AMP / AES), d'une assistante de direction, d'une cheffe de service et d'une directrice. La particularité du SAVS ehs est de disposer également d'un poste de médecin psychiatre, compte tenu de la particularité du public accompagné en situation de handicap psychique. La plus-value d'un poste de médecin psychiatre comparativement à un poste de psychologue (davantage conforme aux prévisions du Code d'Action Sociale et de Familles), est de faciliter les contacts avec les équipes soignantes du secteur sanitaire et d'éclairer les équipes socio-éducatives sur les modulations de l'accompagnement au regard des symptômes et de la prescription médicale.

Taux de rotation du personnel	Nombre	taux de rotation
Nb de recrutement au cours de l'année	4	57,14%
Nb de départ dans l'année	4	
Effectifs réels au 31/12 en nb de personnes	7	

Les vacances de poste

L'équipe du SAVS, historiquement très stable, a été marquée en 2021 par de nombreuses vacances de poste. Celles-ci ont amené l'équipe à se réorganiser à plusieurs reprises. Elles ont généré l'attribution de missions temporaires à plusieurs professionnels pour maintenir la régularité de l'accompagnement pour l'intégralité de l'effectif des personnes accompagnées.

Nombre total d'ETP prévus au BP	Nombre total d'ETP réalisés proratisés sur l'année	Taux d'ETP vacants	Taux d'ETP SOINS vacants	Taux d'ETP SOCIO vacants
7,3	5,87	20%	40,00%	15,00%



L'absentéisme

Le taux d'absentéisme historiquement faible au SAVS reste minime en 2021. Il correspond à 37 jours d'arrêt maladie cumulés par l'ensemble du personnel au cours de l'année.

Absentéisme - hors formation	Nombre	taux d'absentéisme
Nb total jours calendaires absences	37	1,73%
Nb ETP réel au 31/12	5,87	
Nb ETP *365	2142,55	

La Qualité de Vie au Travail est un souci permanent du service et de l'association. Bien que l'indicateur du taux d'absentéisme soit excellent, nous maintenons notre vigilance et les travaux en cours au bénéfice de l'épanouissement des salariés.

Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico-social

Certains métiers du secteur médico-social sont actuellement en grande tension (infirmiers, travailleurs sociaux, CESF, assistants sociaux, aides-soignants, médecins psychiatres), **espoir hauts de seine**, comme les autres associations du secteur, éprouve des difficultés de recrutement sur ces métiers.

espoir hauts de seine s'est orientée depuis septembre 2021 vers les établissements de formation, en vue d'accueillir des salariés en contrat d'apprentissage en alternance. De plus, l'orientation choisie par l'association pour déployer un accompagnement axé vers le Rétablissement permet de mobiliser les professionnels de l'équipe et les candidats à l'embauche autour d'un projet innovant et dynamique.

Le SAVS a fait appel à un cabinet de recrutement pour pourvoir les postes d'assistante de direction et de médecin psychiatre. Ce dernier reste vacant à ce jour.

2. Formation des équipes

Fonction occupée	Intitulé de la formation	Nombre de participants	Organismes de formation
Educateur spécialisé ;AMP	Addiction	2	IRTS Ile- de-France
AMP et Educateur spécialisé	Syndrome de Diogène	5	IRTS Ile- de-France
Educateur spécialisé	TUTORAT	1	IRTS Ile- de-France
AMP	Rédaction du projet d'accompagnement individualisé	1	IRTS Ile- de-France
AMP	INITIATION A LA SYSTEMIE	2	IRTS Ile- de-France
AMP et Educateur spécialisé	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE ET DES CAPACITES SOCIALES (PRACS)	4	ANFE
Cheffe de service et directrice	Formation Next Planning	2	Cegi Alfa
AMP ; éducateur spécialisé et cheffe de service	Formation rétablissement	7	Consultants indépendant : M.Aubert et Mme Smail
Cadre hiérarchique	CAFDES	1	ARIF social
Total		25	

Le plan de formation est décliné tous les ans auprès des équipes. Il intègre la dimension de formation individuelle et la formation collective, au regard des compétences identifiées au cours des entretiens professionnels annuels.

L'équipe bénéficiera de la formation Rétablissement, cette formation de 3 jours est prévue de façon annuelle, pour que les nouveaux professionnels rejoignant l'association ehs puissent être formés dans l'année de leur arrivée.

Les axes prioritaires du plan de formation 2022-2023 et 2024 sont aussi portés sur les formations aux approches et connaissances favorisant la posture Rétablissement, et les outils de réhabilitation psycho-sociale, notamment :

- Communication non violente,
- Directives anticipées incitatives en psychiatrie,
- Initiation du développement du pouvoir d'agir,
- Droits des usagers en psychiatrie,
- Entretien motivationnel

En complément, une formation sur les personnes souffrant de trouble du spectre autistique (TSA) sera prévue pour 2022 pour les salariés de l'équipe intéressés à diversifier leurs techniques d'accompagnement au regard de ce public déjà parfois accompagné.

Par ailleurs, l'équipe bénéficiera dès janvier 2022 de groupes d'Analyse des pratiques professionnelles mensuelles. Afin d'être en concordance avec l'approche Rétablissement, ces groupes d'analyses des pratiques seront animés par un intervenant extérieur formé à cette approche.

VI. MODALITES DE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Points saillants

- ✓ Un réseau élargi au secteur de la personne âgée
- ✓ Des partenariats renforcés avec les résidences accueil et les équipes sanitaires de proximité

1. Développement de nouveaux partenariats

L'activité 2021 n'a pas permis de développer de nouveaux partenariats mais le réseau s'est élargi par la collaboration avec un EHPAD qui a accueilli 2 personnes vieillissantes accompagnées par le SAVS. La collaboration avec cet établissement a permis de réaliser une sortie du domicile en douceur ainsi qu'une transition fluide dans les modalités d'accompagnement pour les 2 personnes concernées.

2. Maintien et consolidation des partenariats existants

Partenariats avec	Nombre	Préciser les actions menées et les moyens mis en œuvre
Professionnels de santé libéraux	2	favoriser l'accompagnement médico-social, l'insertion et la continuité des soins, rencontre de coordination,
dont formalisés par une convention	2	
Services hospitaliers	25	favoriser l'accompagnement médico-social, l'insertion et la continuité des soins, rencontre de coordination, Favoriser la continuité de parcours entre le domicile et l'hospitalisation
dont formalisés par une convention	25	
Etablissements et services médico-sociaux	4	Convention de partenariat avec les résidences accueils ESPERANCE HAUTS DE SEINE : accompagnement de cinq usagers par le SAVS. Mutualisation des locaux avec l'EAM. Collaboration avec 1 EHPAD.
dont formalisés par une convention	3	
Centre de ressource, centre de référence, équipe relais		
dont formalisés par une convention		
ASE - Protection de l'enfance		
dont formalisés par une convention		
Autre secteur social	1	EDDAS Bagneux : partenariat pour l'accompagnement des usagers et prise de relais en cas de fin de prise en charge par le SAVS : réseau de l'utilisateur.
dont formalisés par une convention		
Associations de représentants des usagers		
dont formalisés par une convention		
Autres partenariats	14	GEM, Associations tutélaires (AT 92, NOUVELLES VOIES, UDAF... et curateurs privés) et Associations d'aide à domicile : coordination pour la mise en place et l'accompagnement de l'utilisateur.
dont formalisés par une convention		

VII. PERSPECTIVES 2022

Les perspectives 2022 comprennent des éléments cités au fil du présent rapport ainsi que des projets distincts.

Il s'agit de :

- Poursuivre le chantier de recrutement en cours pour compléter l'équipe,
- Mettre en place l'organisation du personnel et de l'accompagnement par antennes,
- Privilégier, grâce à la complétude de l'équipe, les accompagnements physiques à ceux réalisés par téléphone,
- Réactualiser 100% des projets d'accompagnement dans l'année,
- Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et leur participation active au fonctionnement du service,
- Mettre en place une communication à l'égard des familles avec l'accord explicite des personnes accompagnées,
- Compléter le PACQ et renforcer son suivi,
- Organiser le suivi des dossiers informatiques sur via trajectoire,
- Favoriser le renseignement des fiches EI et organiser leur suivi,
- Finaliser la réactualisation du projet de service,
- Formaliser les nouveaux partenariats en lien avec le vieillissement des personnes accompagnées,
- Réactualiser le projet de service

VIII. RESULTATS FINANCIERS 2021

Partie I – Analyse du résultat

I. Activité

L'activité est légèrement en hausse par rapport à l'objectif de 100% de l'activité fixée dans le cadre du CPOM. Celle-ci est de 102,78%. Cette activité est constatée avec une légère hausse, liée aux mouvements ordinaires du fonctionnement du service.

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2021	52
Nb de personnes accompagnées présentes au 31/12/2021	53
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2021	60
Nombre de journées réalisées	19508
Nombre de journées théoriques	18980

II. GROUPE 2 : Charges de personnel

a. Charges de personnel salarié

Le groupe 2 présente une économie de 47 893 € entre le budget prévisionnel et le budget réalisé 2021.

	Budget prévisionnel	Budget réalisé 2021
Total groupe 2	407 079 €	359 185 €

L'année 2021 a été marquée par un contexte de crise du secteur médico-social (crise des vocations, difficulté de recrutement, départs des professionnels) et une forte difficulté de recrutement. De ce fait, le SAVS a fonctionné avec un sous-effectif de personnel tout au long de l'année 2021 ce qui a généré des tensions dans l'équipe, une réorganisation des modalités d'accompagnement et une économie sur les lignes budgétaires allouées aux salaires.

	Budget prévisionnel	Réalisé 2021	Ecart
Rémunération du personnel non médical	225 185 €	211 846 €	13 338 €
Rémunération du personnel médical	29 070 €	8 972 €	20 097 €

Le personnel médical est constitué du poste de médecin psychiatre qui a été pourvu sur une durée inférieure à 6 mois.

Taux de rotation du personnel	Nombre	taux de rotation
Nb de recrutement au cours de l'année	4	57,14%
Nb de départ dans l'année	4	
Effectifs réels au 31/12 en nb de personnes	7	

Taux d'ETP vacants	20%
Taux d'ETP SOINS vacants	40,00%
Taux d'ETP SOCIO vacants	15,00%

Les charges du groupe II sont en baisse pour les raisons suivantes :

- L'enveloppe de remplacement d'été n'a pas été utilisée
- Le poste de psychiatre est resté à pourvoir 6 mois dans l'année (non remplacé à ce jour)
- Le 0.5 ETP du poste d'assistante de direction a été pourvu qu'en fin décembre 2021 soit 11.5 mois de vacances de postes.
- Un poste d'éducateur spécialisé vacant sur 5 mois de l'année

Ces vacances de postes ont été très partiellement compensées par des dépenses des frais de recrutement, non prévu au budget ainsi que le versement de la prime PEPA.

b. Autres charges du groupe 2

Malgré ses recherches et sollicitations, le SAVS n'est pas parvenu à soutenir l'équipe par le renfort de personnels supplémentaires ; ni par le recrutement de remplaçants lors des absences des salariés, ni par le recours à l'intérim.

c. Autres éléments relatifs aux personnels salariés

Le compte autres charges de personnel présente un dépassement de 7 875 € (budget prévisionnel 3 000 € et dépenses 2021 10 875 €)

Malgré le nombre réduit de salariés, le SAVS a maintenu un soutien au développement des pratiques de l'équipe. Les salariés ont de ce fait bénéficié d'actions de formation continue qui ont généré des frais supplémentaires. Ces temps de prise de recul et d'enrichissement des pratiques ont participé à la réduction de la tension générée par les postes vacants. Ils ont permis de maintenir la mobilisation des salariés au cours de cette période difficile.

Un nouveau logiciel pour la gestion des plannings est en cours de déploiement sur 2021 avec des formations financées par les fonds dédiés du CITS.

III. Autres charges d'exploitation

a. Groupe 1

Le compte des achats non stockés de matières et fournitures présente une économie de 7 512 € en 2021. Il révèle des écarts importants dans l'utilisation des différentes lignes budgétaires :

- Une sous-consommation du budget prévu pour l'achat de carburant (64% du budget utilisé). Les restrictions liées à la crise sanitaire ont permis de constituer un stock de chèques carburant non utilisés en 2020. Celui-ci a été mis à contribution pour les frais de carburant en 2021

	Budget prévisionnel	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Carburants	3 535 €	3 499 €	3 516 €	1 244 €

- L'absence d'achats de produits d'entretien. La mutualisation de l'entretien des locaux entre les trois établissements qui se partagent l'antenne de Bagneux a généré cette économie du fait de l'achat de stocks en 2020, écoulés progressivement en 2021. Cette ligne doit permettre en 2022 le support des frais liés à la gestion courante et au renouvellement des produits de désinfection quotidienne des locaux

	Budget prévisionnel	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Produits d'entretien	808 €	783 €	874 €	0 €

- Une diminution de l'utilisation du budget alloué à l'achat de fournitures de bureau (64% du budget n'a pas été utilisé en 2021). Cette économie a été générée par le taux de postes restés vacants (20%) au cours de cette même année et accentuée par l'absence de renouvellement des stocks.
- Des dépenses en fournitures hôtelières d'un montant très faible comparativement au budget prévisionnel. Les vacances de poste et la réorganisation de l'activité auprès des salariés présents n'a pas permis de mettre en œuvre l'exploitation courante de la structure.

	Budget prévisionnel	Réalisé 2021
Fournitures hôtelières	1 282 €	18 €

Le compte des services extérieurs met en évidence une sous-utilisation du budget alloué aux prestations à caractère médico-social (écart positif de 2 329 € entre le budget prévisionnel et le budget réalisé 2021). Bien que le volume d'activités et d'animations ait pu augmenter depuis 2020 grâce à l'allègement des restrictions sanitaires, un certain nombre de projets ont dû être reportés à 2022. C'est le cas notamment des séjours à orientation socio-éducative dont la mise en œuvre était initialement prévue pour 2021.

Le compte des autres services extérieurs met en évidence :

- Une diminution des frais postaux et des frais de télécommunication, soit un écart de 1 921 € en 2021. Le changement de format de l'instance de participation des personnes accompagnées y contribue en générant une forte diminution des envois postaux au profit des communications par voie électronique. Cependant, cette économie sera possiblement équilibrée par des frais supplémentaires en téléphonie et liaisons informatiques en lien avec l'évolution des démarches en ligne et la réduction des guichets administratifs. Une observation fine de l'évolution des besoins est à prévoir pour permettre un rééquilibrage ultérieur.

	Budget prévisionnel	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Frais postaux et frais de télécommunication	7 537 €	6 551 €	7 100 €	5 615 €

- Une sous-consommation de la ligne allouée aux déplacements, missions et réceptions. Ce budget est utilisé en partie à la réalisation d'un objectif d'inclusion lors de rendez-vous socio-éducatifs réalisés dans des lieux de vie sociale. L'accès à ces lieux ayant été limité du fait de la crise sanitaire, l'utilisation du budget a été réduite. Cependant celui-ci a permis en 2021 des temps de travail et de cohésion d'équipe entre professionnels du SAVS ehs et en association avec le SAMSAH ehs.

	Budget prévisionnel	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Déplacements, missions et réceptions	1 161 €	791 €	572 €	615 €

- Une utilisation de la ligne budgétaire allouée aux autres prestations (2 123 € de dépenses pour un budget prévisionnel non pourvu). La participation aux frais de réalisation d'un audit est principalement à l'origine de cette dépense.

b. Groupe 3

Les charges du groupe III dépassent le budget prévu de 26 407 €. On constate que le dépassement est, principalement, dû à la comptabilisation d'une dotation pour dépréciation de 31 000€ pour la raison suivante : Nous avons un certain nombre de dossiers en attente de facturation au département car nous n'avons pas reçu leur prise en charge d'aide sociale qui représentent 63 000€.

Une dotation d'indemnité de départ à la retraite a été constituée suivant la réglementation comptable concernant les salariés de plus de 57 ans avec étalement sur 5 ans. Elle concerne Mme Dramchini et M. Malabo.

Aussi, le budget alloué à l'entretien et aux réparations sur biens immobiliers présente une économie de 65% du budget prévisionnel. Au regard des besoins mobiliers, une dépense a été réalisée pour changer les radiateurs des locaux de Bagneux. Compte tenu de la variation des stocks de matériels disponibles, la dépense de 1650,00€ devra être inscrite au budget 2022.

IV. Produits de la tarification

Les variations entre les trois dernières années sont liées à la facturation d'un usager dépendant du département 94 sortie des effectifs en février 2021.

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
733 - Produits à la charge du département (hors EHPAD)	498 309,02	509 794,48	483 614,88
73321800 Dotation Globale SAVS	488 133,12	500 359,00	483 614,88
73322100 Prix de journée FH/SAVS	10 175,90	9 435,48	0,00

V. Produits autres que ceux de la tarification

- En compte 6419 : le compte correspond aux indemnités journalières CPAM des salariés absents pour maladie
- Les comptes 7815 et 78742 ont été budgétés mais comptabilisés en compte 789 en raison de la refonte du plan comptable pour un montant de 16 056€. Il s'agit de :
 - Une reprise de financement liée au PPI constatée à hauteur de 3 600 euros
 - Une reprise de l'apport pour achat des locaux de la rue de l'égalité d'un montant de 3 000€
 - Une reprise sur les fonds dédiés CITS pour 9 456€ des formations effectuées dans le cadre de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des plannings

Partie II – Synthèse du résultat

I. Détermination du résultat au titre de l'exercice N

Le budget accordé sur 2021 prévoyait un résultat déficitaire de 29 075 €. Le résultat comptable 2021 présente un excédent de 8 013 €.

II. Proposition de l'affectation du résultat de l'exercice N

Nous proposons d'affecter le résultat en report à nouveau pour être dédié à la montée en compétences des équipes avec des formations Rétablissement hors plan de formation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan d'Amélioration Continu de la Qualité

	Enrichir le projet d'établissement	MAJ 1	MAJ 2	MAJ 3	réalisation
Recommandations Evaluation Externe	Créer des indicateurs pour le pilotage des activités en lien avec les usagers et l'animation du réseau (programme rythme PAP, synthèses, rencontres partenaires)		Procédure PAP à rédiger Indicateurs à créer pour le rythme de renouvellement PAP Indicateurs à créer pour le rythme des réunions de synthèse Indicateurs à créer pour le rythme des rencontres partenaires	Process de renouvellement intégré à la trame du PAP	Effectué en 2020
	Reporting centralisé des réunions	Enregistrement des CR de réunions sur le serveur	Enregistrement des CR de réunions sur mediateam		Effectué en 2019
	Mise en conformité des lieux d'accueil	Pour la visite de conformité des futurs locaux	mise en conformité ERP		Effectif au 16/10/2019
	Adaptation du PAP	Création d'un modèle d'avenant au PAP	Création d'une nouvelle trame de PAP 2017, mise à jour en janvier 2019		Effectué en 2019

Fiches action issues de l'évaluation interne	Renforcer l'utilisation de Mediateam, utilisation de tablettes numériques et paramétrage mediateam	Formations Trouver des tablettes pour l'équipe Paramétrer mediateam	Tablettes en fonctionnement : 1 par salarié de terrain 2018 Paramétrage de mediateam non réalisé en 2019 objectif mettre en adéquation les items avec les besoins identifiés dans les rapports d'activité et intégrer le référentiel sérafin ph	Effectué et pérenisé Référentiel Sérafin ph intégré en 2020	Paramétrage mediateam prévu en 2022
	Recherches de dons	Trouver du matériel supplémentaire pour faciliter la gestion du budget et soutenir les actions des professionnels	Dons récupérés, constat des limites de l'utilisation de matériel d'occasion (domatell non compatible sur les téléphones portables)	2017	
	Créer une procédure d'accueil des usagers dans les futurs locaux	Coordination avec les autres services et établissements utilisant les locaux	La procédure n'a pas été réalisée objectif reporté en 2020		
	Formation bientraitance		réunions bientraitance menées par le médecin psychiatre		
	Réécrire la procédure d'admission au SAVS		La procédure d'admission a été retravaillée en fin d'exercice 2019	Réalisé mars 2020	
	Créer une procédure PAP		Process intégré à la trame du PAP		

Recommandations Commission Qualité	Créer des procédures d'accompagnement et d'organisation générale			
	Développer le CVS/instance de participation		exploitation des résultats du questionnaire jusqu'aux propositions. Projet de poursuivre jusqu'au suivi de la mise en œuvre des propositions	Réalisé 2019
	Développer les fonctions supports pour permettre aux professionnels de se recentrer sur leurs missions		Travail d'évaluation des besoins à réaliser en 2020	mutualisation des postes d'assistante et d'ouvrier technique entre le SAMSAH et le SAVS en 2021
	développer la déclaration et l'utilisation des FSEI		Cahier des EI , procédure des EI rédigée en juin 2018	réalisé et effectif 2019